

Premier ajustement budgétaire 2017

Nous entamons les discussions finales du premier ajustement budgétaire 2017, après un débat constructif en commission des finances et du budget.

Il s'agit d'un ajustement et non du budget, il ne faut donc pas y chercher ce qui ne s'y trouve pas, les réformes ont été mises en place à travers l'initial 2017 et les prochaines viendront avec l'initial 2018.

Ce premier ajustement confirme la volonté de notre Gouvernement, de soutenir la création d'emploi, l'augmentation du pouvoir d'achat et la compétitivité de notre pays en vue de garantir le financement à long terme de notre sécurité sociale. Pas de nouvelles taxes, pas de nouvelles économies pour le citoyen. Le Gouvernement a même été plus loin en prévoyant des marges supplémentaires pour la police, la justice, le secteur non-marchand, la fonction publique et les énergies renouvelables.

Ce n'est pas encore assez, on l'entend, mais cela témoigne d'une volonté claire, d'une vision et de la mise en place de perspectives sur le long terme. On ne dépense pas l'argent que l'on n'a pas.

Par ailleurs, cet ajustement témoigne d'une prudence budgétaire avec le maintien d'une marge pour parer aux variations de recettes fiscales.

Dans le même esprit de prudence, le chiffre retenu pour la projection de croissance est de 1,4% alors que plusieurs instances internationales tablent sur 1,6%.

Les résultats budgétés et l'effort limité de cet ajustement témoignent de la dynamique économique positive mise en place par le gouvernement. Les réformes structurelles amènent progressivement des résultats.

Le contexte de hausse de croissance et de créations massives d'emplois influence clairement et positivement l'exercice 2017. Les choix posés sont donc les bons.

Les esprits chagrins, pensent que nous faisons moins bien que nos voisins, mais tous les observateurs sérieux, dont encore récemment la commission européenne en commission, s'accordent pour signaler que l'évolution est plus lente chez nous simplement parce que les réformes structurelles ont été mises en place plus tardivement que dans d'autres pays.

Le Comité de monitoring du 20 juin dernier, avant la publication de son rapport début juillet, a déjà communiqué à la Ministre du budget un état des lieux de la situation budgétaire 2017.

On y observe une tendance à la hausse du côté des rentrées fiscales ainsi qu'une maîtrise des dépenses publiques. Si ces résultats sont confirmés, l'objectif du niveau de déficit structurel estimé dans la trajectoire du Programme de Stabilité sera atteint en 2017, sans devoir réaliser d'ajustement dans le cadre d'un prochain contrôle budgétaire.

En termes de déficit, la Cour des Comptes a souligné dans son rapport que l'amélioration structurelle de 1 % pour 2017 est supérieure à celle réalisée les années précédentes.

Le solde nominal et le solde structurel de l'entité I s'améliorent et on s'écarte durablement de la zone dangereuse des 3% de déficit.

Le chemin parcouru depuis 2014 est important, il y a une véritable évolution positive par rapport au passé parce que notre gouvernement insufflé une nouvelle politique et se base sur un budget réaliste qui parvient à trouver le bon équilibre entre prudence budgétaire, réformes structurelles et nouveaux investissements.

De très nombreux paramètres évoluent dans le bon sens et cela est confirmé par des organismes indépendants :

o **Ainsi, pour la CROISSANCE :** Tout comme la BNB (dans son rapport de juin 2017), le BFP a revu à la hausse sa croissance pour 2017 (1,6% contre 1,4% en février 2017). On se situe au-dessus du chiffre de 1,5% prévu par la Commission européenne. **Et ce qui est rassurant c'est le soutien de la demande intérieure et en particulier de la consommation privée et des investissements des entreprises.** Il s'agit là d'un signe de consolidation de la confiance des entreprises dans les perspectives économiques et les débouchés.

Comme le souligne la BNB dans son rapport de juin 2017, il y a clairement un impact positif du tax shift dont les prochains effets sur les salaires et donc sur la consommation auront lieu dès janvier 2018. L'augmentation du revenu disponible booste bien entendu notre croissance.

o **En matière de CREATION EMPLOI :** Les résultats sont là et les prévisions ne cessent d'être revues à la hausse :

ü Selon le rapport du 20 juin du Bureau fédéral du plan sur les prévisions éco sur 5 ans) : 57.700 **nouveaux emplois devraient avoir été créés d'ici la fin de l'année 2017.** Il y en aura 46.900 en 2018 et puis 40.000 par an de 2019 à 2022. **Sur l'ensemble de la législature, on arriverait ainsi à 260.000 emplois.** Un record.

La bonne tenue du marché de l'emploi est confirmée par le niveau élevé de places vacantes dans les entreprises. Selon Eurostat (chiffres du 19/06), la Belgique affiche le **second taux de vacance le plus élevé (2,9 postes à pourvoir pour 100 emplois) de l'Union européenne.** Ce sont des chiffres qui ne trompent pas et qui confirment le retour à un **rythme plus soutenu de créations d'emploi** suite aux réformes structurelles destinées à dynamiser le marché du travail.

o Cette dynamique du marché du travail permet de réduire le taux de chômage : *le BFP ce mois-ci, table sur un taux de 6,8% en 2017 et 6,6% en 2018.*

o *La BNB prévoit quant à elle, ce mois-ci une hausse significative du taux d'emploi qui atteindra 70,2% en 2019 !*

o Le Bureau du plan souligne que le pouvoir d'achat en 2017 et 2018 sera soutenu par les nombreuses créations d'emplois et il souligne le haut niveau de confiance des ménages particulièrement sensible à la situation sur le marché du travail.

On notera également que :

- 2 fois plus de personnes choisissent la carrière d'indépendant
- La création d'entreprises et notre compétitivité augmentent
- Il n'y a jamais eu si peu de faillites.

Il ressort du rapport 2017 de l'OCDE que la Belgique est l'un des pays à avoir le plus baissé en 2016 la pression fiscale sur le travail.

La majorité veut poursuivre sur cette voie. Réformer pour créer plus d'activité et plus d'emplois, pour financer sur le long terme les protections sociales, tout en assurant l'assainissement budgétaire, au service de tous les citoyens.

Le secrétaire général de l'OCDE a confirmé le 20 juin que, je cite,

« notre cadre de politique macro-économique est solide et s'est vu renforcé, ces dernières années, par de nombreuses réformes d'importances majeures concernant notamment la fiscalité sur le travail, les pensions, la réglementation des entreprises et le soutien aux indépendants et aux PME. ».

Il indique que la Belgique figure parmi les « top performers ». Il a également indiqué que la Belgique présentait le 4^{ème} taux de réponse le plus élevé s'agissant des recommandations de l'OCDE !! Nos efforts paient et il faut poursuivre ce travail sans relâche, rester très modestes et continuer le chemin des réformes afin de respecter les objectifs budgétaires fixés et les objectifs en termes de critères de la dette.

Les derniers chiffres du Comité de monitoring montrent que le budget 2017 est sur les rails. Mais que pour 2018, malgré que les tendances positives se confirment, il restera des efforts à faire pour s'inscrire dans la trajectoire du Pacte de stabilité et de croissance.

À court terme, le budget reste donc un défi ! Le travail n'est pas terminé et il faut continuer à faire des efforts pour le maintenir dans les clous et continuer l'assainissement budgétaire (et non pas l'austérité) permettant le respect de nos engagements et devoirs.

Les réformes structurelles ne doivent pas s'arrêter :

Il faut réformer l'impôt des sociétés et mettre en œuvre au plus tôt le Pacte national d'investissements stratégiques pour donner une impulsion supplémentaire à notre activité économique et accroître les gains de productivité.

CONCLUSION :

Le gouvernement travaille simultanément à l'assainissement budgétaire et au redressement de l'économie pour pouvoir garantir à long terme notre modèle social.

Il faut placer notre économie sur le chemin de la relance économique et de la création d'emplois.

Un nombre croissant d'organisations économiques nationales et internationales félicitent le gouvernement Michel pour les réformes qu'il a engagées !

L'assainissement budgétaire entamé depuis le début de cette législature a engendré une réduction du déficit structurel continue depuis fin 2014. En 2017, le gouvernement aura réduit de moitié le déficit nominal de fin 2014, (qui passera de 3,1 % à 1,57 %).

Il faut continuer les efforts pour parvenir à l'équilibre. Le chemin reste escarpé mais la volonté, l'enthousiasme et les résultats déjà atteints nous renforcent dans notre vision d'un avenir meilleur pour les générations futures. Nous apporterons notre soutien à cet ajustement.

BP 28.06.2017